Image not found or type unknown

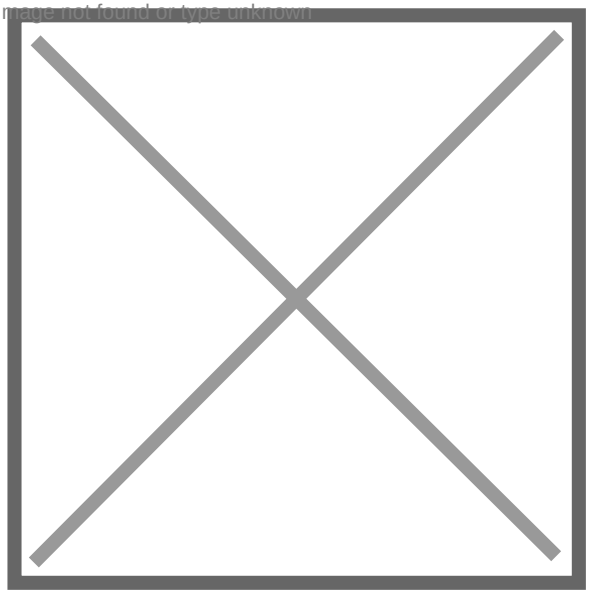

Changement de statut étudiant - salarié

Par **samaa**, le **29/08/2008** à **14:43**

Bonjour à tous !

J'ai besoin de votre conseil svp..

Je suis marocaine, je fais un mastère spécialisé (Bac + 6) actuellement . Je suis en stage à paris, sachant que mon école est à Marseille.

Le stage se passe bien et mon employeur me propose un CDI. normalement je dois terminer mon stage fin octobre, date à laquelle mon titre de séjour expire. J'ai demandé à mon école de me fournir une attestation pour prolonger mon titre jusqu'à juin 2009 et ils ont accepté, sachant que j'ai une soutenance à faire fin Décembre.

les problèmes que j'ai sont :

1/ je ne sais pas si je dois renouveler mon titre de séjour à marseille ou à paris!!

2/ est ce que j'ai besoin de renouveler mon titre si l'entreprise s'engage à changer mon statut (étudiant-salarié)?? sachant que la procédure prends au moins 6 à 9 mois à paris et que de ttes les façons je dois rester en france jusqu'à décembre pour faire ma soutenance.

3/ si je procède au renouvellement de mon titre de séjour étudiant et que la société dépose mon dossier en même temps pour changer mon statut, cela ne va t il pas porter préjudice au premier dossier??

je ne sais vraiment pas quoi faire. je suis un peu inquiète car j'ai peur de ne pas faire les choses correctement et être dans l'obligation de rentrer au maroc et attendre que mon

problème soit résolu.

Je vous remercie par avance de votre aide. cela va vraiment me faire gagner du temps.

Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés